



**SABLES ET GRAVIERS - TRANSPORTS - RECYCLAGE
FABRICATION D'ENROBÉS - DE GNT - DE GRAVE CIMENT**

SAS au capital de 1 337 930 €
Route de Bantzenheim - BP 10063
68392 BALDERSHEIM CEDEX
Tél 03 89 56 52 88
Fax 03 89 56 46 58

Banque Populaire FR 76 14707508287021483337806
BNP Paribas Mulhouse
IBAN 30004 00440 0002061304176
CIC Colmar IBAN 30087 33080 00020036601 24
RCS Mulhouse 73 B 55
SIRET 786 503 847 00018 - APE 0812Z
N° TVA FR 36 786 503 847



www.tegral.fr

BÉTONS - MORTIERS - CHAPES - ENDUITS - EN SILOS - EN BIG BAGS - EN SACS

AR00034 – v4 du 01/02/2019

**TEGRAL BETON 816
C16/20_CEM II 42.5N_D8mm_X0_CI0.4**

Silo	AR00034	Big bag	AR00261		
------	---------	---------	---------	--	--

Description du produit

TEGRAL BETON 816 est un béton pré-mélangé dans notre usine de BALDERSHEIM. Ce béton est formulé en fonction des exigences des clients et des valeurs limites applicables en France à la composition et aux propriétés des bétons suivant la norme NF EN 206 -1.

Données techniques

TEGRAL BETON 816 est un béton de classe supérieure ou égale à C16/20, confectionné avec un liant hydraulique gris conforme à la norme NF EN 197-1.

Ce liant est dosé à raison de 250 kg par m³ suivant les exigences du tableau N.A.F1 de la norme NF EN 206-1.

TEGRAL BETON 816 de granularité **0/8mm** est confectionné avec des granulats silico-calcaires séchés, calibrés et conformes aux normes NF P 18-545 et NF EN 12620 « granulats pour béton ».

Utilisation

- Pour béton de propreté, béton maigre.
- Pour la pose de bordures et bordurettes.
- Pour tous travaux de béton armé ou non armé.

Classes d'exposition selon le Tableau 2 de la norme NF EN 206-1.

X0	XC1	XC2	XC3	XC4	XS1	XS2	XS3	XD1	XD2	XD3	XF1	XF2	XF3	XF4	XA1	XA2	XA3
●																	
Rapport Eff/liant																	
-	0,65	0,60	0,60	0,60	0,55	0,55	0,50	0,60	0,55	0,50	0,60	0,55	0,55	0,45	0,55	0,50	0,45
Teneur minimale en air %																	
												4	4	4			
Teneur minimale en liant KG/m3																	
150	260	260	280	280	330	330	350	280	330	350	280	300	315	340	330	350	360
Type de ciment																	
							PM	PM			PMES				Etude	PMES	PMES
Classe de résistance minimale																	
-	C20/25	C20/25	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C35/45	C25/30	C30/37	C35/45	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C30/37	C35/45	C40/50

Rendement

1 tonne donne environ 500 litres de béton prêt à l'emploi.

Mise en œuvre

TEGRAL BETON 816 peut être gâché, soit manuellement, soit dans une bétonnière ou par un malaxeur continu équipant les silos **TEGRAL**.

La consistance du béton est en fonction de l'ouvrage. Dans la classe X0, il n'y a pas d'exigence sur la quantité d'eau.

Pour un big bag de 1 200 kg : environ 130 litres d'eau pour une consistance S2 et 140 litres d'eau pour une consistance S3.

Conditionnement

En big bag de 1 200 kg sur palette.

En silo Tegral avec malaxeur.

Conditions d'utilisation

La température d'application doit être comprise entre 5°C et 35°C.

L'eau pour la fabrication du béton doit être potable.

Stockage

En silo, le produit est totalement protégé contre les influences atmosphériques.

En sac, stocké dans son emballage d'origine, dans un endroit sec à l'abri de l'humidité sur palette, le produit est à utiliser au plus tard 12 mois après la date de fabrication (voir date sur le sac) 6 mois en big bag.



DANGER   TEGRAL S.A.S Route de Bantzenheim F-68390 BALDERSHEIM Tél 03 89 56 52 88	Mélange contenant du ciment gris
	Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage. P102 Tenir hors de la portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P261 Eviter de respirer les poussières : porter un masque de protection. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux /du visage. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : P352 Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Evacuer le contenu et l'emballage dans un centre de traitement. Pauvre en chromate selon réglementation 2003/53/EG